

Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation et de validation des modules de formation

Module	Épreuves	Organisation des épreuves	Notation	Conditions de validation du module
1	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p>3. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
2	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p>3. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
3	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Elaboration d'une note de situation sur un thème lié à la qualité (ex : analyse d'un dysfonctionnement, élaboration d'une procédure, ...)</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. Présentation orale de cette note devant plusieurs évaluateurs (2 a minima dont un représentant de l'école et un professionnel) – L'évaluation est réalisée par ces évaluateurs, sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des deux épreuves.
4	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 p maxi)</p> <p>3. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
5	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p>3. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
6	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p>3. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
7	<p>1. Contrôle écrit des connaissances 2 - Compte rendu et analyse de l'activité réalisée durant la période pratique (5 pages maximum)</p> <p>2. Evaluation de la période pratique</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par le centre de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. L'évaluation est réalisée par un binôme (formateur et professionnel) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p> <p>3. L'évaluation est réalisée par le maître de stage ou le maître d'apprentissage, après avis du ou des tuteurs opérationnels, sur la base d'une grille élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des trois épreuves.
8	<p>1. Contrôle écrit des connaissances</p> <p>2. Elaboration d'une note de situation sur un thème lié à la communication et la transmission d'information (ex : conception d'une action de transmission d'informations, compte-rendu de réunions de travail, ...)</p>	<p>1. Contrôle continu organisé par organisme de formation ; l'évaluation est réalisée par le formateur intervenant.</p> <p>2. Présentation orale de cette note devant plusieurs évaluateurs (2 a minima dont un représentant de l'école et un professionnel) – L'évaluation est réalisée par ces évaluateurs sur la base d'une grille d'évaluation élaborée au niveau national.</p>	Sur 20 points	Pour valider le module, il faut avoir obtenu une moyenne générale de 10 points, sans note inférieure à 8 points à l'une des deux épreuves